



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Douzième Session

Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017

**Principales activités de communication et de plaidoyer du Secrétariat de la
CIPV en 2016**

Point 11.1 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

1. Le présent document a pour objet de faire le point sur les activités de communication et de plaidoyer du Secrétariat de la CIPV en 2016, dans le cadre du Plan de travail 2016-2020 dans le domaine de la communication et du plaidoyer approuvé par la CMP à sa onzième session (2016)¹.
2. En 2016, l'Équipe spéciale de la CIPV sur les activités de communication et de plaidoyer s'est réunie huit fois et a poursuivi la rationalisation et la coordination des efforts du Secrétariat de la CIPV en matière de communication, de plaidoyer et de gestion de l'information. Les travaux de l'équipe spéciale ont contribué à renforcer la coordination et les réalisations propres à favoriser une «CIPV unie».
3. Pour la CIPV, 2016 a marqué un tournant dans la gestion de l'information: une nouvelle page d'accueil du PPI a été mise en place, et le transfert vers le site web de la FAO a débuté. Un nouveau système de commentaire en ligne proposant une mise en page plus attrayante et améliorant l'expérience des utilisateurs a été développé en coopération avec le Secrétariat du Codex et 84 points de contact officiels de la CIPV, nombre jamais atteint auparavant, ont formulé des observations sur les projets de norme. En outre, l'outil d'Évaluation de la capacité phytosanitaire et le site web Phytosanitary.info ont également été actualisés et améliorés en fonction des commentaires des utilisateurs.

¹ CPM 2016/30: <https://www.ippc.int/en/publications/82205/>.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

4. Pour ce qui est de la communication, de nouveaux outils ont été utilisés en vue de renforcer la visibilité de la CIPV, comme la mise en place de thèmes annuels (santé des végétaux et sécurité alimentaire en 2016). Quatre séminaires ont été organisés avec succès, dont deux parallèlement au Conseil de la FAO et au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, ce qui a contribué à améliorer la visibilité et la réputation de la CIPV auprès d'un large public. En 2016, des efforts plus soutenus ont été déployés en matière de production d'informations pertinentes sur la CIPV: 108 articles, 67 communiqués et 20 déclarations ont été publiés, soit une hausse de 105 pour cent par rapport à 2015. Par ailleurs, deux articles (sur la CMP et sur les conteneurs maritimes) ont été publiés sur la page d'accueil de la FAO, et un autre sur le statut d'hôte de la mouche des fruits a été partagé sur le site web de l'AIEA. Les efforts en matière de médias sociaux se sont avérés très fructueux et ont permis une hausse du nombre d'abonnés de 42 pour cent sur Twitter, de 26 pour cent sur Facebook et de 44 pour cent sur LinkedIn. Il convient également de signaler la deuxième édition du concours photographique de la CIPV, en collaboration avec National Geographic Italie.

5. Les activités de plaidoyer ont également connu un grand succès en 2016: le Secrétariat de la CIPV a le plaisir d'annoncer que 1 000 exemplaires du rapport annuel, 450 exemplaires du calendrier de la CIPV et 500 exemplaires d'autres publications de la CIPV (liste des normes adoptées, notes d'information sur l'établissement des normes ou les protocoles de diagnostic, manuels techniques) ont été distribués au cours de l'année. Huit vidéos portant sur les liens entre la CIPV et la sécurité alimentaire ont également été produites.

6. En outre, le Secrétariat de la CIPV a largement contribué à la proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux. À ce propos, le secrétariat a apporté son aide au Comité directeur de l'Année internationale de la santé des végétaux en organisant la première réunion et les activités de suivi pertinentes, et il a assuré la coordination avec la FAO de plusieurs initiatives, notamment l'organisation d'une manifestation en marge du Comité de l'agriculture de la FAO. Ces activités ont abouti à l'adoption de la résolution de l'Année internationale de la santé des végétaux par le Comité de l'agriculture et le Conseil de la FAO.

7. Enfin, il convient de mentionner le renforcement de la coopération avec le Bureau de la communication de l'Organisation en vue d'accroître la visibilité de la CIPV à l'échelle de la planète. Cet effort de coopération s'inscrit dans le cadre de la décision annoncée de s'aligner sur les politiques de la FAO dans le domaine de la communication. Le Secrétariat de la CIPV étant un organe relevant de l'Article XIV, le Bureau de la CMP est tenu régulièrement informé des changements apportés. La coopération a également favorisé la participation active du Secrétariat de la CIPV au groupe de communication du Département de l'agriculture de la FAO.

8. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* des bons résultats des activités de communication et de plaidoyer du Secrétariat de la CIPV en 2016.